Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 54 (1916)

Heft: 25

Artikel: Nion ne sâ

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dispersée dans ses manoirs et châteaux forts, la société élégante du moyen âge eut recours, pour se réunir, à des fêtes multipliées. Lorsqu'un seigneur avait lancé ses invitations à la ronde, sa maison se transformait pour recevoir et héberger des centaines d'invités avec toute leur suite. Quand tout le monde était arrivé, on se rendait à l'église au son de la musique, et les chevaliers exécutaient des danses en l'honneur des dames qui, selon leur rang, allaient à cheval ou à pied. Au retour, on déjeûnait, puis on chassait ou l'on jouait jusqu'au dîner.

En certains lieux, les convives suivaient l'usage français et se mettaient à table par couples. Dans d'autres, les deux sexes mangeaient dans des salles différentes. Le repas, assaisonné de propos joyeux, était accompagné par les sons de la musique ou par les airs nouveaux que chantait un troubadour ambulant. Vers le soir, les dames assistaient aux vêpres de la chapelle, et la société se réunissait de nouveau pour le plaisir. C'était le moment où les joueurs tentaient la fortune, où les joueurs tentaient la fortune, où les buveurs appréciaient les ressources de la cave. Puis, avant le coucher, avait lieu le bal.

La danse et le quadrille en composaient les éléments et se distinguaient l'un de l'autre. A la danse, le cavalier offrait la main à une ou deux dames et faisait avec elles le tour de la salle en glissant en cadence.

Le quadrille se dansait en plein air, sur la

route ou dans un pré, et en sautant.

Mais les plus belles fêtes de la chevalerie étaient les tournois, qui durent probablement leur origine aux exercices militaires des anciens Germains et Gaulois.

Henri I^{er} les transforma en y introduisant l'habitude d'y paraître à cheval, et ils furent, vers le xvie siècle, éclipsés par les carroussels. Il y eut, en Allemagne, quatre sociétés de tournois: Souabe, Franconie, Bavière et Palatinat du Rhin. Les princes en avaient la direction et la police. On luttait soit à cheval avec la lance et l'épée, soit à pied avec la hache d'armes, la massue ou la pique. Les plus brillants étaient les tournois à cheval ou à la lance.

Victor Tissot.

Eh! bien oui. - Des touristes sont assis devant un chalet des hautes Alpes.

— Vois, Marie dit une dame à une autre, la mignonne chaumière aux petites fenêtres et à la petite porte.

- Je me demande comment ils entrent leur piano.

VIEILLE CHANSON

Ah, que j'aime un homme sensé Qui parle après avoir pensé. Comme j'estime sa personne! Mais un bavard qui déraisonne Et qui jase ab hoc et ab hac Je le méprise

Et je le prise Moins qu'une prise de tabac.

- J'ay le respect le plus profond Pour un homme qui porte un nom, S'il l'honore par sa conduite, Mais un noble sans nul mérite, Descendrait-il d'un Armagnac Je le méprise, etc.
- Ah! que j'aime une belle enfant Qui de l'amour ne se défend Que pour n'être jamais légère. Mais une femme qui cherche à plaire Pour faire d'amour un mic mac Je la méprise

Et la prise Moins qu'une prise de tabac.

(Communiqué par A. BURMEISTER.)

ON ORATEU D'ESTRA

▼Auquiès dzo dévant lo votè po lo tarife dâi piadze, dè la douana et dâi gardes-frontières, y a dza grand'teimps, l'étiont on part dévant la fordze que devezavant de cein; lo Louis âo dragon étài po lo tarife; lo valet à la Gritta étâi contre, pace que fâ lo boutsi et preteindâi qu'on démandâvé pas prâo su lè bâo d'Etalie; dâi z'autro que ne l'âi compregnant gotta, desant que faillai votà coumeint l'assesseu qu'étâi por, enfin quiet! n'étiont pas tant d'acoo su cé commerço, quand lo gros Tromblon dese que y'arait 'na conféreinça su lo tarife âo veladzo pè dou monsus dè Lozena, on avocat et on autro, et que n'y arâi qu'à l'â allâ po lè z'ouïre et sè décidâ coumeint faillai votâ.

- Et bin mé, vu l'âi allâ à cllia confereinca! dese adon Pécoué, lo taupi, et vu mimameint démandâ la parole po dévezâ assebin dâo tarife! vo vaidès bin!

- Kaise-tè, fou que t'è! l'âi fâ adon ion, qu'est-te que te l'âi cognâi à cein ? atant què ma choqua!

- Noutra tchivra ein sâ petétrè mé què li! fâ on autro.

Vaidès-vo Pécoué à la tribuna, avoué sa tignassa rosetta et sa mourtache ein brosse dè rezetta! dese on troisièmo, va féré créva dè rire tot lo mondo, rein qu'ein lo véyeint!

D'aboo, po férè on discou, dese adon lo valet âo syndico, faut on autro coo què tè, Pécoué, et su sû que po cé tarife, t'è coumeint mé, te ne l'âi compreind gotta! te porrâi petètrè bin no derè oquiè su lè derbons et coumeint on teind lè trappès, mâ po la douana et lo piadzo, t'ein sa atant què noutra modze!

Dis-vai, Pécoué! l'âi fâ onco on autro, se te l'âi vas à cllia confereinça, tè foudrâ prâo eimprontâ on habit à pans âo menistre!

Vo z'âi bo vo fottrè trè ti dè mé! lâi fâ Pécoué, vo sottigno que vu l'ài alla et que preigno la parola; volliai-vo fremâ avoue mé po dozo botolhies dè boutsi que ne béreint après?

Et bin, va que sai de! firont lè z'autro. L'est bon. La né dè la confereinça arrevâ et y'avâi on moué dè dzeins et mimameint dâi fennès, kâ cein s'étâi redipettà pè lo veladzo que Pécoué allâvè dévezâ dâo tarife et que volliâvè mimameint rabâtsi l'avocat et l'autro mina-mor.

Lo syndico, que fasâi lo malo dè trabllia, a bailli la parola à l'avocat et tandi on haora et demi dè teimps stuce lao z'ein a cratchi lo cor et lo long su cé tarife et l'a tant bin cein espliquâ, que, quand l'eût zu botsi, l'ont battu on ban cantonal ein se n'honneu, ein redrobllieint, onco!

Pu lo syndico baillè la parola à Pécoué, que montè su la chèra Tot lo mondo fà « silence » et on arâi oïu câyi 'na motse.

- Chers concitoyens! dese adon noutron taupi, j'avais demandé la parole pour discuter aussi du tarif en question, mais, comme l'orateur qui m'a précédé vous a précisément dit tout ce que je voulais vous dire, vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, que je vous répète les mêmes arguments; je laisserai donc la parole à l'orateur qui vient après moi!

Quand l'eut cein de, le redécheint de la chèra, après avâi fifâ la copa, pu lo retornè sè chetâ à

Ma fai, lè z'autro, qu'étiont venus po sè fottrè dè Pécoué, aviont bo et bin perdu, kâ l'autro avài dèmandâ la parola, coumeint l'avâi de, et l'âi ont étâ po lâo doze botolhies dè boutsi que l'on fifà la mîma né à la pinta dè coumena.

Le vermisseau. — Une maman à sa fillette: - Oui, Margot, toutes mes robes de soie viennent d'un petit ver qui n'a pas plus d'apparence qu'un pauvre vermisseau.

- C'est papa, n'est-ce pas ?

Mon chez moi. — Journal illustré mensuel de la mille. — Administration : 9 Pré du-Marché, Laufamille. — Administration: 9 Pré-du-sanne. Abonnements: Suisse: fr. 3,50.

sanne. Abonnements: Suisse: fr. 3,50.

Sommaire du nº de juin: I. Une rose sur un balcon, par L. Hautesource. — II. L'hirondelle, nouvelle, par René d'Arvel. — III. Une heure d'esthétique, par L. H. — IV. Le pot au feu : Les salades. — V. Menus. — VI. Recettes diverses. — VII. Ceux qui reviennent de la terre envahie, par Noëlle Roger. — VIII. Travaux féminins: Fond de plateau; Entre-deux en broderie Richelieu. — IX. Le soin des vêtements. — X. A la campagne, par F. del Florido. — XI. Le poète et l'enfant, poésies, par Ch. Fuster. — XII. Hors-texte: Dernière caresse. — XIII. Le diplôme, nouvelle, par M. Nossek (suite).

LES MORSURES DES CHIENS ENRAGÉS

Au 18^{me} siècle, le Conseil de santé institué par LL. EE. de Berne faisait répandre dans tout le Pays de Vaud la recette ci-dessous, « recette éprouvée pour prévenir les suites de la morsure des chiens enragés » 1.

Prenès racine d'Eglantier qui aye dans les extrémités de ses branches des pomes en forme d'Eponge, pulveriser cette racine et faites en 9 prises chacune du poid d'un Ducat d'or, faites en prendre à la personne Malade aussitôt après lacciden et non plus tard de 3 fois 24 heures une prise dans du lait de vache à Jeun et sans prendre & nourriture que 2 heures après. Lavès d'abord après la playe ou Morsure avec du vin tiède et appliquès y une Emplatre de Theriaque de Venise. Vous ferès prendre les 3 premieres prises de 24 en 24 heures et vous attendres au premier renouvellement de Lune pour les 3 autres prises et pour les 3 dernières de même, en vous abstenant pendant six semaines de tout ce qu'il y a de glutineux, comme têtes, pieds et Entrailles d'animaux, Poix fêves, Lentilles, racines quelconques, poivre sel Epices, viande noire, caffé et autres Liqueurs chaudes, et de la Copulation Charnelle.

Rabelais, lui, disait : « Courez toujours après le chien, jamais il ne vous mordra; buvez toujours avant la soif, jamais elle ne vous adviendra. »

 4 Communiqué à la Revue historique vaudoise par $\overline{\rm M}$ le colonel J. Dumur.

Il rapporte.

Deux chasseurs discutaient sur l'aptitude plus ou moins grande qu'ont les chiens de chasse rapporter. Chacun d'eux vantait les exploits d son chien.

Un Monsieur les entend. Il intervient dans l

Tout cela n'est rien, dit-il ; j'avais un chief si intelligent que je n'aurais pas hésité à lu dire de me rapporter un tison enflammé.

Un éclat de rire accueille ces paroles. - Seulement, reprend le narrateur, je n'avai jamais eu occasion de tenter l'épreuve. Or jour qu'on me mit au défi de prouver la chos j'assayai. Je pris un tison enflammé dans l cheminée, le lançai dans la cour et criai à mo chien: « Marquis, apporte! »

– Eh bien ?...

- Eh! bien, mon chien fut en deux bonds auprès du tison, le flaira, comprit que cela brû lait, se tourna, leva la jambe gauche... éteigni le feu, et, saisissant avec les dents, le charbon éteint, vint le déposer à mes pieds !...

Nion ne sâ. - Un jour de foire quelques paysans, sous l'influence du nouveau, se querellerent. Ils en vinrent aux coups et l'un d'eux assez violemment frappé, resta longtemps san connaissance sur le pavé.

La police arriva bientôt et, quand le malheu reux eut reprit ses sens, lui demanda:

Mais qui vous a arrange de cette façon? Le patient, qui craignait sans doute d'êtr conduit au violon, répondit :

- Ne sé pas ; n'étâi pas quie quand cein e